

villestoneham.com




MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

**Séance du conseil municipal
12 septembre 2016**

1. Ouverture de l'assemblée

- **Ouverture de la séance**
- **Période d'information-réponse par la présidence**
- **Ordre du jour et points à l'ordre du jour**
 - Une question du public par point à l'ordre du jour
- **Période de questions**
 - Elle se fait en utilisant le micro disponible pour le public
 - La personne doit s'identifier
 - La question doit être adressée à la présidence
 - Une question et une complémentaire en lien avec la question
 - La personne pourra revenir après les interventions des autres personnes

villestoneham.com



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux des séances du 15 et 22 août 2016

villestoneham.com



4. Bordereau de correspondance

Date	Provenance	Objet
14 juillet 2016	François Blais, député de Charlesbourg	Copie d'une lettre de monsieur Blais annonçant qu'une somme de 10 500\$ sera allouée à la Municipalité par le Secrétariat de la Capitale-Nationale pour l'acquisition de nouvelles cabanes pour le marché de Noël de La Jacques-Cartier.
2 août 2016	Bureau de la circonscription de Portneuf - Jacques-Cartier	Lettre transmise par madame Sylvie Asselin. Elle nous informe que le député fédéral monsieur Joël Godin et toute son équipe travaillent à la préparation d'un document portant sur un profil général de la circonscription. Il est demandé de communiquer tous renseignements, statistiques ou informations pertinentes afin de dresser un portrait exhaustif de la circonscription.
11 août 2016	CMQ	Exemplaire du rapport « État de situation et recommandations concernant le réseau cyclable d'intérêt métropolitain de la CMQ » transmis par la CMQ. Le rapport a été rédigé par Vélo Québec à la demande de la CMQ qui désirait avoir un état de la situation du réseau cyclable.
11 août 2016	CMQ	Exemplaire du document « La trame verte et bleue métropolitaine – Organisation et structuration » transmis par la CMQ. Le document découle de la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMQ.
11 août 2016	MAMOT	Approbation du règlement numéro 16-760 pourvoyant au réaménagement de la patinoire au parc des Draveurs de Tewkesbury (projet LO-1602) et décrétant un emprunt de 95 200 \$.
16 août 2016	MAMOT	Approbation du règlement numéro 16-753 pourvoyant au raccordement du secteur Frank Corrigan au réseau d'égout municipal (projet HM-1603) et décrétant un emprunt de 164 500 \$.

villestoneham.com



4. Bordereau de correspondance

Date	Provenance	Objet
17 août 2016	MAMOT	Copie d'une lettre du MAMOT mentionnant que monsieur Martin Coiteux a fait publier un avis à la Gazette officielle du Québec. Cette publication a eu pour effet de fixer à la date du 30 juillet 2016 l'entrée en vigueur du règlement modifiant le règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
25 août 2016	MRC de La Jacques-Cartier	Certificat de conformité – Règlement numéro 15-736 modifiant le règlement de zonage numéro 09-591.
25 août 2016	MRC de La Jacques-Cartier	Certificat de conformité – Règlement numéro 16-751 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 09-606.
25 août 2016	MRC de La Jacques-Cartier	Certificat de conformité – Règlement numéro 16-755 modifiant le règlement de zonage numéro 09-591
25 août 2016	MRC de La Jacques-Cartier	Certificat de conformité – Règlement numéro 16-757 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 09-601.
30 août 2016	RECYC-QUÉBEC	Lettre de RECYC-QUÉBEC informant la Municipalité du détail des montants à recevoir dans le cadre du <i>Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières recyclables</i> pour les années 2014 et 2015. Le montant total à être versé à la Municipalité a été révisé suite à des ajustements fait dans la méthode de calcul de RECYC-QUÉBEC. Le montant révisé de 2014 est de 124 170.165 et celui de 2015 est de 86 605.63 .
30 août 2016	MRC de La Jacques-Cartier	Extrait de procès-verbal du conseil de la MRC du 24 août 2016 <ul style="list-style-type: none"> - N° 16-177-O, Culture : Entente de développement culturel – Renouveau et signature - N° 16-178-O, Culture : Entente de développement culturel 2017 – Adoption du plan d'action - N° 16-180-O, Transport collectif - Déclaration de compétence - N° 16-181-O, Transport collectif et adapté - Octroi de contrat - N° 16-187-O, Environnement : Demande d'aide financière – CBJC – Parc linéaire de la rivière Jacques-Cartier.

5. Comptes déposés à la séance du Conseil

Total des dépenses d'août 2016	1 645 549.80 \$
Régime de retraite – Standard Life	37 568 \$
Matières résiduelles, ISA, Ville Québec	48 138\$
Hydro-Québec	14 647\$
WSP Canada Inc	17 532\$
Civilex	9 139\$
CMQ	18 017\$
PE Pageau-exposition sud	273 795\$
Desjardins auto collection	24 891\$
Lignes Maska	17 524\$
Entreprise Jamo inc.	51 078\$
Faucheuses mécaniques	20 872\$
MRC de La Jacques-Cartier	
Planche Boisée	10 577\$
Construction Polaris	460 500\$
Sani Orléans	8 823\$
Entretien CTM	17 649\$
Logis-Beauce	129 823\$
Construction Pierre Blouin	287 482\$
Total des Remises	160 726.54 \$
Total des salaires	283 286.62 \$

6.1 Prolongation de contrat à durée déterminée

- pour le poste contractuel d'un inspecteur en urbanisme et environnement
 - Autorisation de 140 heures, soit 20 jours de travail supplémentaires selon la présente année financière se terminant le 31 décembre 2016 pour répondre aux besoins occasionnés par l'entrée en vigueur du RCI 2016-74 le 20 octobre 2016

Ressources humaines

villestoneham.com



7.1 Dépôt d'un certificat

- Période d'enregistrement des personnes habiles à voter du Règlement numéro 16-763 pourvoyant aux honoraires professionnels pour entreprendre tous les recours judiciaires nécessaires contre le Règlement de contrôle intérimaire numéro 2016-74 et de la modification du Règlement de contrôle intérimaire numéro 2016-75 de la Communauté métropolitaine de Québec et décrétant un emprunt de 100 000 \$
 - nombre de personnes habiles à voter sur ledit règlement est de 5 842
 - nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 500
 - nombre de demandes faites est de 24
- Le nombre de demandes étant inférieur au nombre requis, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter

Administration

villestoneham.com



7.2 Adoption du Règlement numéro 16-764

- Adopter le Règlement numéro 16-764 modifiant le règlement numéro 12-675 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury comportant 3 pages et aucune annexe
 - L'article 7.3 de l'annexe A du Règlement numéro 12-675 portant sur « la discrétion et la confidentialité » est modifié par l'ajout du texte suivant sous le premier alinéa :
 - Il est interdit à tout employé de la Municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Municipalité.

Administration

villestoneham.com



7.3 Adoption du règlement 16-765

- Modifiant le Règlement numéro 14-702 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - L'article 5.3 du Règlement numéro 14-702 portant sur « la discrétion, la confidentialité et le respect dans les communications » est modifié par l'ajout du texte suivant sous le premier alinéa :
 - Il est interdit à tout membre du conseil de la Municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Municipalité.
 - Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ses employés respectent l'interdiction prévue au deuxième alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 5.7.

Administration

villestoneham.com



9.1 Demande d'aide financière dans le cadre d'une demande de mérite individuel

Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et au mérite individuel :

- Un montant de 100 \$ est accordé à monsieur Gabriel de Varennes, résident de Stoneham-et-Tewkesbury qui est membre de l'équipe de compétition du club de ski Stoneham et de l'équipe régionale Skibec

villestoneham.com



Loisirs, culture et vie communautaire

9.2 Rapport de demande de soumission

Travaux de pavage de la patinoire au parc des Draveurs projet LO-1602 et l'arrière de la grange du presbytère projet LO-1603

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 13 entreprises spécialisées
- La Municipalité a reçu 6 soumissions. La plus basse soumission conforme est celle de Construction et Pavage Portneuf. Durée du contrat 19 septembre au 7 octobre 2016

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Construction et pavage Portneuf inc.	36 801,59 \$
2	Nasco inc.	40 024,23 \$
3	9191-6056 Québec inc.	44 962,93 \$
4	P.E. Pageau inc.	45 571,61 \$
5	Bleau terrassement et pavage ltée	47 306,46 \$
6	Les Entreprises Antonio Barrette inc.	56 074,22 \$ 56 074,23 \$

villestoneham.com



Loisirs, culture et vie communautaire

9.3 Recommandation de paiement numéro 4

Pour l'aménagement d'un parc de secteur au parc des Fondateurs, règlement 16-748 (projet LO-1605)

- Paiement de 109 890,20 \$, incluant les taxes, à les Entreprises paysagistes Jamo inc.

Loisirs, culture et vie communautaire

villestoneham.com



9.4 Recommandation de paiement numéro 4

Pour la construction d'un bâtiment de services au parc des Fondateurs, règlement 16-748 (projet LO-1605)

- Paiement de 63 181,25 \$ incluant les taxes à Les Entreprises Logi Beauce inc.

Loisirs, culture et vie communautaire

villestoneham.com



9.5 Octroi d'un don à la Fondation de l'UQTR

- Accorder un don de 500 \$ à la Fondation de l'UQTR
 - montant qui sera remis aux équipes gagnantes dans le cadre de la réalisation d'un plan de communication pour le Marché de Noël de La Jacques-Cartier

Loisirs, culture et vie communautaire

villestoneham.com



10.1 Rapport des demandes de soumission

Pour la fourniture d'équipements et l'installation des radios de communication pour la nouvelle caserne de pompiers:

- Demandes de soumissions sur invitation: deux entreprises spécialisées.
- La plus basse soumission conforme: Novicom 2000 inc. Au coût de 19 532,99 \$ incluant les taxes applicables.

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Novicom 2000 inc.	19 532,99 \$
2	CTM Québec	20 240,34 \$

Sécurité incendie

villestoneham.com



10.2 Rapport des demandes de soumission

Pour la fourniture d'équipements et l'installation d'un système de sécurité incendie, intrusion et à contrôle d'accès pour la nouvelle caserne de pompiers :

- Demandes de soumissions sur invitation: trois entreprises spécialisées.
- La plus basse soumission conforme: Alarme et sécurité dynamique 13 218,96 \$ incluant les taxes applicables.

NO	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Alarme et sécurité dynamique	13 218,96 \$
2	Microcom	16 936,07 \$
3	Protectron (ADT)	17 069,82 \$

Sécurité incendie

villestoneham.com



11.2 Recommandations de paiement

11.2.1 Numéro 3 pour la construction d'une caserne de pompiers

Paiement d'un montant de 474 407,91 \$, incluant les taxes, à Construction Pierre Blouin inc.

11.2.2 Numéro 3 pour des travaux de réfection de voirie du chemin Saint-Edmond (projet IF-1303FL)

Paiement d'un montant de 145 092,39 \$, incluant les taxes, à Construction Polaris inc.

Travaux publics et hygiène du milieu

villestoneham.com



12.1 Mandat à une firme d'ingénieurs

- Surveillance des travaux pour les travaux d'implantation d'une conduite d'égout sanitaire dans le chemin privé Frank-Corrigan suite à une requête des résidentes du chemin
 - *Firme WSP Canada inc. a réalisé les étapes A, B, C et D des travaux d'ingénierie*
- Mandat pour la dernière partie des travaux d'ingénierie à la firme WSP Canada inc. au coût maximum de 10 200 \$ plus les taxes applicables

Travaux publics et hygiène du milieu

villestoneham.com



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

12.2 Municipalisation des ouvrages Aube 260- phase 2

- Municipalisation du chemin et de son infrastructure
 - *mandat visant la préparation et la signature d'un contrat d'acquisition de l'immeuble, par cession gratuite, constituant les ouvrages dans le développement domiciliaire Aube 260, phase 2, A et B*
 - *monsieur Jean-Charles Garant, notaire*
 - *Ledit contrat doit également prévoir tous les actes d'acquisition, de cession et de servitudes requises dans la présente municipalisation*

Travaux publics et hygiène du milieu

villestoneham.com



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

12.3 Autorisation de transmission d'une demande d'aide financière

- Programme d'infrastructures du fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)
 - En complément à la résolution 289-16 pour une autorisation de signature pour une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures du fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) dans le cadre du projet HM-1503 ayant pour titre mise à niveau de la station d'épuration avec l'ajout d'un traitement tertiaire, nouvelle résolution pour les engagements suivants :
 - la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle
 - La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moment de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme FEPTEU
 - La Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme
 - La Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet
 - la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FEPTEU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et directives de changement
 - le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FEPTEU
 - la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux révisée pour le programme de la TECQ jointe à la présente demande d'aide financière au programme FEPTEU

villestoneham.com



Travaux publics et hygiène du milieu

13.1 Dérogations mineures

- 13.1.1 Construction d'un garage isolé en cour avant à 6m de la limite avant au 2580, chemin des Trois-Lacs
- 13.1.2 Construction d'une résidence unifamiliale isolée à 3,2m de la limite latérale droite au 8 chemin des Skieurs
- 13.1.3 Construction d'une résidence partiellement desservie en égout empiétant dans la bande de protection d'un secteur de forte pente au 171, chemin des Affluents

villestoneham.com



Urbanisme et environnement

13.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.1 Acceptation des plans d'implantation et d'intégration architecturale relatifs au RCI 2010-41 (CMQ)

- Aménagement d'une traverse de cours d'eau et d'une aire de stationnement de plus de 150 m² au 16, chemin des Chanterelles, lots numéros 5 955 316 et 5 952 112 du Cadastre du Québec
- Aménagement d'une traverse de cours d'eau et d'une aire de stationnement de plus de 150 m² au 14, chemin des Chanterelles, lots numéros 5 845 668 et 5 952 113 du Cadastre du Québec
- Aménagement d'une aire de stationnement de plus de 150 m² en secteur de forte pente au 2955, boul. Talbot, lot numéro 2 187 449 du Cadastre du Québec
- Aménagement d'une aire de stationnement de plus de 150 m² au 18, chemin des Chanterelles, lot numéro 5 925 659 du Cadastre du Québec
- Construction d'une résidence et aménagement d'une entrée à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection au 135, chemin de la Tourterelle, lot numéro 3 985 404 du Cadastre du Québec ;
- Aménagement d'une aire de stationnement de plus de 150 m² au 13, chemin des Chanterelles, lot numéro 5 845 650 du Cadastre du Québec
- Diminution de la norme d'éloignement relative à un cours d'eau régulier pour la construction d'une résidence à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection au 8, chemin des Skieurs, lot numéro 2 110 419 du Cadastre du Québec ;
- Construction d'une résidence à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection au 284, 1^{re} Avenue, lot numéro 1 829 403 du Cadastre du Québec

Urbanisme et environnement

villestoneham.com



13.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.2 Acceptation des plans d'implantation et d'intégration architecturale autres qu'en lien avec le RCI 2010-41 (CMQ)

- Affichage pour le commerce de services complémentaire à la résidence au 15, chemin des Campagnols, lot numéro 1 829 052 du Cadastre du Québec
- Construction d'un garage isolé au 1485, chemin Jacques-Cartier Sud, lot numéro 2 195 929 du Cadastre du Québec

Urbanisme et environnement

villestoneham.com



14.1 Adoption du Règlement

- Règlement numéro 16-761 modifiant le règlement de zonage numéro 09-591 comportant quatre pages et une annexe

Urbanisme et environnement

villestoneham.com



15. Divers

16. Période de questions

17. Levée de la séance

Cette présentation inclut les points présentés lors de la séance du conseil. Cependant, ces renseignements sont à titre informatif uniquement et ne contiennent pas l'intégralité des textes des résolutions adoptées. Vous devez vous référer au procès-verbal à cet effet qui sera publié sur le site Internet lors de son approbation finale.

villestoneham.com

